

21-03-16 Administration Générale – Cessions

Cession d'une partie d'un bâtiment communal

Monsieur le Maire expose :

Par délibération 10-02-03 du 2 février 2010, le Conseil Municipal a vendu à la société SCI FORDU (MADAY Sécurité) des locaux commerciaux situés au 1 rue Simone de Beauvoir pour un montant de 103 510 euros.

Afin d'agrandir ses locaux, la SCI FORDU a demandé à la commune de lui céder la mezzanine d'environ 66 m² située au premier niveau de l'espace loisirs composée de deux petites salles attenantes.

Conformément à l'avis des domaines du 25 janvier 2021, la valeur vénale de ce bien a été estimée à 32 000 euros.

Après discussions avec l'acquéreur, ce dernier accepte d'acheter ces locaux en l'état et au prix de 35 000 euros.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver la cession de la mezzanine de l'espace loisirs à la SCI FORDU (référence cadastrale AE 107) pour un montant de 35 000 euros,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et tous les documents nécessaires.

Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la cession de la mezzanine de l'espace loisirs à la SCI FORDU (référence cadastrale AE 107) pour un montant de 35 000 euros,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et tous les documents nécessaires,

Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur. La recette sera inscrite au budget.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme

A Saint-Priest en Jarez,
Le 23 mars 2021

Le Maire,
Christian SERVANT

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 22 mars 2021

21-03-16 Administration Générale – Cessions

Cession d'une partie d'un bâtiment communal

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille-PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo

Etaient absentes :

Mmes. REPELLINI Raymonde - CONVERT Pascale - SCHERRER Marie-Jeanne - SCHERIANI Myriam - JOLY Florence - LAFON Lise - MOURGUES Corinne

Avaient donné procuration :

Mme REPELLINI à M. SERVANT
Mme CONVERT à Mme BAUDRY
Mme SCHERRER à Mme GEUSENS
Mme JOLY à Mme BISACCIA
Mme LAFON à Mme PAPIN

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN